

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE
VILLE DE RUEIL-MALMAISON
(Hauts-de-Seine)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'arrêté territorial n°29/2026 du 29 septembre 2026, il sera procédé, pendant 33 jours consécutifs, du lundi 26 octobre 2026 à 9h00 au vendredi 27 novembre 2026 à 17h00, à une enquête publique relative à la déclaration de projet des Bulvis emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Rueil-Malmaison.

Le projet porte sur le renouvellement urbain de la résidence sociale des Bulvis et le départ de la caserne des sapeurs-pompiers. La mise en compatibilité du PLU prévoit notamment la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettant la réalisation du projet d'aménagement global du secteur. Le projet prévoit notamment les grands aménagements suivants :

- Concevoir un projet d'aménagement global afin de repenser les usages du secteur et son insertion urbaine,
- Restituer l'ensemble des logements sociaux et prévoir la réalisation de logements libres dans un souci de mixité urbaine (202 logements sociaux et 150 logements libres),
- Repenser l'insertion paysagère du site dans son environnement, en prenant notamment en compte la proximité d'éléments paysagers structurants (Cimetière des Bulvis, Forêt domaniale de la Malmaison), par le développement d'une trame viaire paysagée et des espaces publics de qualité,
- Résoudre les problématiques de stationnements existants dans la résidence Batigère entièrement en aérien et insuffisants.

Si le projet immobilier a été exempté d'évaluation environnementale après examen au cas par cas, le projet de mise en compatibilité du PLU a, quant à lui, fait l'objet d'un rapport d'évaluation environnementale ayant donné lieu à un avis sans observation de la MRAE IDF en date du 05 avril 2026. Le dossier d'enquête comprend en outre un rapport d'évaluation environnementale.

L'enquête publique relative à la déclaration de projet des Bulvis, portant à la fois sur l'utilité publique de ce projet et sur la mise en compatibilité du PLU de Rueil-Malmaison qui en résulte, se déroulera sur le territoire de la commune de Rueil Malmaison.

Pour conduire cette enquête publique, Monsieur François DECLERCQ a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise en date du 31 juillet 2026. Par la même ordonnance, Madame Josiane RIOLACCI est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Cette enquête publique est préalable à la délibération du conseil de territoire de l'Etablissement public territorial Paris Ouest La Défense, autorité compétente en matière de mise en compatibilité du PLU de la commune de Rueil-Malmaison.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier papier sera consultable à l'Hôtel de Ville de Rueil-Malmaison, 13 boulevard du Maréchal Foch, 92500 Rueil-Malmaison, de 8h30 à 18h. Le dossier sera également consultable par voie électronique sur un poste informatique en accès libre à la même adresse ou à distance par voie électronique sur le site internet dédié au projet : <https://www.registre-dematerialise.fr/7664> et sur le site internet de la ville : <https://www.villederueil.fr/>.

Chacun pourra également demander et obtenir à ses frais, communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie.

Le public pourra présenter ses observations pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre papier mis à disposition à l'Hôtel de Ville de Rueil-Malmaison (13 boulevard du Maréchal Foch, 92500 Rueil-Malmaison) ;
- par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-7664@registre-dematerialise.fr ;
- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7664> ;
- En les adressant par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur

Enquête publique relative à la déclaration de projet « LES BULVIS » emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Rueil-Malmaison

13 boulevard du Maréchal Foch, 92500 RUEIL-MALMAISON

Monsieur François DECLERCQ, commissaire enquêteur, recevra le public à l'Hôtel de Ville de Rueil-Malmaison :

- **lundi 26 octobre 2026, de 9h à 12h ;**
- **samedi 7 novembre 2026, de 9h à 12h ;**
- **jeudi 19 novembre 2026, de 17h à 20h ;**
- **vendredi 27 novembre 2026, de 14h à 17h.**

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement – Hôtel de Ville, 13 boulevard du Maréchal Foch, 92500 Rueil-Malmaison – Tél. : 01 47 32 67 57 – estelle.cuille@mairie-rueilmalmaison.fr.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an, dans les conditions prévues par le Code de l'environnement.

Eric BERDOATI
Président de l'EPT Paris Ouest La Défense